

# COMMENT DEVENIR MONITEUR DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES ?

## Le métier

Le rôle du moniteur est d'éduquer un chien qui va guider une personne déficiente visuelle pour lui permettre de se déplacer en sécurité et autonomie. Il assure également le développement du chien et lui apporte les soins nécessaires.

## Les missions

Suivre le chien guide de la naissance jusqu'à la fin de son éducation.

Eduquer à l'obéissance et aux techniques de guidage.

Former les familles d'accueil aux bonnes pratiques de pré-éducation.

Entretenir et aménager le chenil et les équipements annexes.

## Comment intégrer la formation ? (pré-requis et modalités d'accès)



Maîtriser la langue française et posséder le Permis B.



Envoyer sa candidature (CV et lettre motivation) dans une association de chiens guides.



Être recruté dans une association de chiens guides qui se charge de l'inscription à la formation (à minima 6 mois avant début formation).

Pour les personnes en situation de handicap, merci prendre contact avec l'AFH2A\* afin d'étudier les conditions de votre accueil.



Cliquez sur la carte ou scannez le QR code pour trouver l'association la plus proche de chez vous.

### Qualités recherchées



- Intérêt pour les chiens
- Sensibilité au handicap visuel
- Sens des relations humaines
- Disponibilité, mobilité et motivation
- Capacités physiques



# Formation de moniteur en alternance sur 2 ans

## Objectifs pédagogiques

- Mobiliser les connaissances nécessaires à l'entretien et au développement du futur chien guide
- Appliquer un processus de pré-éducation et d'éducation du chien guide
- Organiser la relation avec les familles d'accueil
- Utiliser les techniques de communication dans les différentes situations professionnelles

## Organisation



### 18 SEMAINES DE THEORIE (576 heures env)

Formation à l'Association de chiens guides de Lyon et du Centre-Est

### 2 SEMAINES STAGES (70 heures)

2 stages d'une semaine dans deux associations de chiens guides labellisées



### 72 SEMAINES DE PRATIQUE (2520 heures)

Formation pratique avec un tuteur au sein de l'association employeur



## Moyens

Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences avérées.

## Contenus

- |                                |                           |
|--------------------------------|---------------------------|
| ▪ Technique chien guide        | ▪ Premiers secours canins |
| ▪ Zootechnie canine            | ▪ Anglais                 |
| ▪ Ethologie                    | ▪ Informatique            |
| ▪ Education canine             | ▪ Ecrits professionnels   |
| ▪ Relations familles d'accueil | ▪ Communication           |
| ▪ Psychiatrie vétérinaire      |                           |

## Méthodes

Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques, jeux de rôles.

## Infos pratiques



Formation financée par l'employeur (25 €/h) et rémunérée au SMIC en début de formation.



Hébergement et transports pris en charge.

Démarrage : Septembre.  
Entre 6 et 12 participants.

Taux d'insertion comme moniteur : 100%

## Modalités d'évaluation

Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux rapports de stage et d'une évaluation continue par le tuteur.

## Validation

**Obtention du titre fédéral à finalité professionnelle de moniteur de chiens guides d'aveugles.**

Ce titre permet d'accéder ensuite à la formation d'éducateur de chiens guides dont le titre est inscrit au RNCP (code 35212) .



Taux de réussite : 100 %



\* La formation est organisée par l'AFH2A qui est l'organisme de formation créé par la FFAC.

**Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière**

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 330 5575 auprès du Préfet Ile de France (ce numéro ne vaut pas agrément par l'Etat)

AFH2A c/o FFAC – 71 rue de Bagnolet – 75020 PARIS – 01 44 64 89 89 – contact : afh2a@chiensguides.fr